

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Du 3 au 10 décembre 2026

ENSEMBLE, IMPOSONS LE RESPECT !

**FILIÈRE
TECHNIQUE
ET OUVRIÈRE**

**ENGAGÉS CHAQUE
JOUR POUR FAIRE
VIVRE L'HÔPITAL,
LES PERSONNELS
TECHNIQUES ET
OUVRIERS SONT UNE
PRIORITÉ POUR FO !**

**ILS CONSTRUISENT,
ENTRETIENNENT,
SÉCURISENT... POUR
RENDRE POSSIBLE
LES SOINS.**

Ce que dit FO :

Pour la Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé (FO-SPSS), les personnels Techniques et Ouvriers sont des agents essentiels et indispensables au bon fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Sans ces personnels, aucun entretien des locaux, aucun traitement du linge, ni préparation ou distribution des repas ne seraient assurés. La sécurité incendie, tout comme l'entretien et la maintenance des équipements techniques, bio-

médicaux et informatiques... ne pourraient être garantis. Ils constituent l'un des piliers du service public hospitalier.

Pour FO, ces personnels doivent être reconnus à la hauteur de leur rôle stratégique et du travail qu'ils accomplissent quotidiennement. Ils sont indispensables au fonctionnement de nos établissements, contrairement à ce que pourrait le faire entendre certains acteurs politiques qui visent à externaliser et à fragiliser ces missions.

Voter FO en 2026, c'est soutenir :

Les rémunérations

- **FO exige** le versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière sans exception.

À travail égal, salaire égal !

FO dénonce :

- une véritable smicardisation de la Fonction publique hospitalière. Aujourd'hui, sans indemnité différentielle, le premier échelon de la grille C1 est inférieur au SMIC. Plus choquant encore, un Agent d'Entretien Qualifié ne perçoit qu'environ 100 € bruts de plus que le SMIC après quinze années de carrière : **c'est purement honteux !**
- **FO constate** que 74 % des ingénieurs sont aujourd'hui contractuels du fait que les grilles de la FPH étant devenues totalement déconnectées des rémunérations du secteur privé.

FO revendique :

- Une augmentation de la valeur du point d'indice de 32 % afin de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans ;
- L'ouverture de négociations pour la refonte totale des grilles indiciaires ;
- Que toutes les primes soient intégrées dans le traitement de base soumis à pension ;
- Que les astreintes soient rémunérées et récupérées.

FO s'oppose à l'instauration de primes au mérite et condamne toute forme de primes sectorielles, parcellaires ou à géométrie variable, affaiblissant les collectifs de travail.

Les parcours et la carrière

FO dénonce les blocages dans les avancements et revendique un déroulement de carrière linéaire, sans examen professionnel. Dans l'attente d'une réforme statutaire ambitieuse, FO revendique une augmentation significative des ratios promus/promouvables afin de permettre aux agents d'accéder plus rapidement aux grades supérieurs.

FO revendique :

- **L'intégration** de la maîtrise ouvrière et des ouvriers principaux de 1ère classe (faisant fonction d'encadrement) en catégorie B.
- **FO revendique** également le retour au principe d'un reclassement échelon à échelon identique lors d'un changement de grade, en remplacement du système actuel consistant à classer les agents à l'indice égal ou immédiatement supérieur.

Une réforme systémique de la filière ouvrière est désormais nécessaire.

Pour FO, il est aujourd'hui primordial de faire reconnaître statutairement les différentes qualifications, les compétences et les métiers des personnels ouvriers, logistiques et techniques.

- **FO revendique** la création d'un nouveau corps pour les agents chargés de la sécurité incendie.

Les missions exercées, les responsabilités assumées et les diplômes exigés justifient pleinement la création d'un corps spécifique permettant une réelle cohérence entre les qualifications détenues, les responsabilités exercées et la rémunération perçue.

Formation

- **FO exige** que toutes facilités soient accordées aux agents pour accéder à la formation, notamment aux personnels de catégorie C, encore trop souvent écartés des dispositifs de formation continue.
- **FO revendique** pour les personnels techniques et ouvriers que les préparations aux concours soient intensifiées et intégralement organisées sur le temps de travail, sans qu'elles reposent sur le temps personnel des agents.

Les conditions de travail

- **FO dénonce** les insuffisances d'effectifs qui dégradent les conditions de travail, augmentent la pénibilité, multiplient les risques professionnels et désorganisent durablement les équipes et les services.
- **FO revendique** des recrutements statutaires massifs, seuls capables de garantir la continuité du service public hospitalier et de permettre une amélioration des conditions de travail.

FO revendique également la reconnaissance de la pénibilité des métiers techniques et ouvriers (nuits, produits chimiques, chaleur, froid, manutentions, bruit, astreintes, travail isolé...). Cette reconnaissance doit pour FO donner la possibilité d'un départ à la retraite anticipée (catégorie active de la CNRACL)

Pour FO, les revendications des Personnels Techniques et Ouvriers, sont une priorité. Elles font partie intégrante des combats portés par FO.

**NOS MÉTIERS ONT DU SENS,
DONNEZ-LEUR DES MOYENS !**

**FO, LE SYNDICAT QUI DÉFEND
TOUS LES GRADES ET TOUS LES
MÉTIERS.**

La Force du COLLECTIF,
la Voix de CHACUN

**Du 3 au 10 décembre,
je vote FO !**



Santé

Avec vous, Partout, Pour tous !

